

DEPARTEMENT
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94 TELECOPIE : 02.32.52.17.77

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE : 15/03/2024

Séance du Vendredi 22 Mars 2024

DATE D'AFFICHAGE

LE : 29/03/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 8

VOTES : 9

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le vendredi vingt-deux mars à 19h30, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 15 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Hélène MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 7

POUVOIR : 1

PRESENTS : Reynald AIGNEL, Christian MAZURE, Isabelle PANCHOUT, Alexandre PARIS, Jonathan PETIT, Jean-Yves SCHROEYERS, Bénédicte VALLET.

ABSENTS EXCUSES : Katia DRAGEE, Serge BEGUIN, Claire ESPASA, Yann GRUMBACH, Tom KUBLER, Lydia KONYA, Rémy PONT (pouvoir donné à Mme VALLET).

Secrétaire de séance : Isabelle PANCHOUT

Délibération : Vote du BUDGET PRIMITIF 2024

Le Conseil Municipal,

Où, l'exposé du Maire,

Vu le projet de budget primitif 2024 présenté par le Maire,

Décide :

D'arrêter le budget primitif 2024 à la somme de 892 742.32€ en dépenses et recettes de fonctionnement.

Le montant du produit des contributions directes locales s'élève à 234 399€ produit pour assurer l'équilibre du budget.

Section Investissement, le montant des dépenses s'élève à 440 274.26€. Ces montants sont :

- Honoraires révision PLU
- Honoraires Bureau d'étude SODOREF
- Plantation arbres de naissance
- Elargissement rue des Jacobins - Rachat de parcelles
- Travaux église - maçonnerie
- Travaux église - électricité
- Pompe à chaleur - Mairie
- Travaux consolidation grotte
- Toboggan école
- Réfection voirie
- Signalisation routière
- Signalisation hydrants
- Potelets voirie
- Matériel entretien commune
- Extincteurs
- Vidéoprotection
- Poste informatique secrétariat (renouvellement)
- Reliures registres délibérations et arrêtés
- Décoration Noël
- Panneaux électoraux
- Poubelles
- Travaux tout à l'égout mairie
- Travaux tout à l'égout bâtiment,
- Branchements EAU rue des Jacobins
- Remboursement d'emprunt et d'annuités au SIEGE
- Travaux du SIEGE – Enfouissement rue des Cascades

De faire bénéficier MM. Les Maire et Adjointes et les agents communaux de l'automatisme de l'application des augmentations dont bénéficiera au cours de l'année 2024 le personnel de l'Etat.

D'autoriser le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%.

Pour extrait conforme au registre

Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 22 avril 2024

Le Maire, Hélène MARTINEZ

Signature du secrétaire de séance, Mme PANCHOUT



[Handwritten signature]

[Handwritten signature]